

Inscription en formation avec les Francas

Inscription : avoir 18 ans minimum et être titulaire du BAFA ou justifier de deux expériences d'animation, d'un total de 28 jours, dont une au moins en ACM pendant la période de 2 ans précédant l'inscription.

Organisation de la formation : le parcours se déroule en **5 étapes à effectuer dans un délai de 4 ans**, sous peine de perdre le bénéfice de ce qui est déjà acquis.

1. SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

Cette session permet de s'approprier les différentes fonctions et d'acquérir les connaissances de base pour un premier exercice de la direction d'un Accueil Collectif de Mineurs. A l'issue de cette session, l'appréciation satisfaisante confère la qualité de directeur stagiaire qui donne accès au stage pratique.

Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le début du stage pratique.

Durée : 9 jours consécutifs ou 10 jours en discontinu.

2. PREMIER STAGE PRATIQUE

Le premier stage pratique dans des fonctions de **direction ou direction adjointe** permet la mise en oeuvre des acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions. Il doit s'effectuer en situation d'encadrement d'une équipe composée d'au moins 2 animateurs.

Durée : 14 jours minimum en accueil de loisirs ou séjour de vacances déclarés en tant qu'Accueil Collectif de Mineurs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Une journée effective de stage pratique comprend au minimum 6 heures. Elle peut être scindée en demi-journées d'une durée de 3 heures minimum. Le candidat a la possibilité d'effectuer une partie de son stage pratique dans un accueil périscolaire déclaré en tant qu'ACM, à hauteur de 6 jours maximum.

3. SESSION DE PERFECTIONNEMENT

La session de perfectionnement permet au stagiaire, après évaluation menée avec les formateurs et en s'appuyant sur son projet personnel de formation, de compléter ses acquis par des séquences de formation adaptées.

Durée : 6 jours.

4. DEUXIEME STAGE PRATIQUE

Le second stage pratique dans des fonctions de **direction complète** vise le perfectionnement des compétences nécessaires pour exercer l'ensemble des fonctions.

Il se déroule dans les mêmes conditions que le premier stage pratique.

5. BILAN DE FORMATION

En fin de parcours, en prenant appui sur les évaluations et bilans intermédiaires réalisés à l'issue de chaque étape, le candidat rédige un bilan de formation qu'il adresse à la DRJSCS dans un délai d'un an à compter de la fin de sa formation.

Ce document, ainsi que les appréciations portées seront examinés par le jury régional qui statuera sur l'attribution ou non du BAFD.

Les formateurs Francas

Nos sessions de formation sont encadrées par des formateurs volontaires, expérimentés dans le domaine de l'animation, qui adhèrent aux valeurs et au projet des Francas. Ils suivent une formation spécifique pour assumer ce rôle et consacrent du temps à la préparation et l'évaluation des sessions qu'ils encadrent. Ils sont accompagnés dans leur engagement par les équipes professionnelles des Francas.